

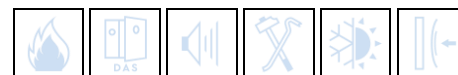
BLOCS-PORTES DE COMMUNICATION



2V IMPOSTE - AME PLEINE MATERNELLE - HB

Référence Commerciale : 2V AP MAT

MBS-1010



SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	« A l'avancement » ou « Après coup » sur tout type de support		
HUISSERIE	Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58		
VANTAUX	Épaisseur 40 mm – Âme Agglo Cadre bois exotique Joint anti-pince-doigts Battement feuilluré Feuillure Porte/Imposte Fixation Imposte par Verrous Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 30kg/m²	DOMAINE DIMENSIONNEL (Vantaux en mm)	Porte : Hauteur 1700 à 2500 Largeur service et Semi-fixe : 430 à 1230
FERRAGE	2 paumelles de 130 et 1 déportée Serrure un point rehaussée Verrous en applique		Imposte : Hauteur : 380 à 921 Largeur : 1053 à 2129 ATTENTION Hauteur Hors-tout 3000mm Maxi
FINITIONS	Fibre : Brute ; Prépeinte ; FIBER (LOUNGE et FILETTI) / Stratifié : Lisse ; Rainuré / Placage		

Nota : En l'absence de textes normatifs et des diverses recommandations existantes, la hauteur de l'axe béquille et des bourrelets anti-pince-doigts doit être validée au préalable

Fixation de l'imposte sur l'huissierie :

- Equerre dans le fond de feuillure et rainure sur la traverse haute de l'imposte
- Remplacement des verrous par des lames

Quincailleries :

- Installation d'un joint d'étanchéité à l'air en feuillure d'huissierie
- Remplacement des verrous en applique par une crémone en applique
- Protection de la partie basse du vantail par panneaux PVC de hauteur maxi 900 ou 1200 mm
- Possibilité d'installer une imposte (Hauteur de 380 à 930mm)

Regards vitrés NON FEU et NON ACOUSTIQUE : ([MBO-027-1](#))

- Vitrage feuilleté 33-2 classé 1B1

Nota : Dans les crèches, garderies et écoles maternelles, les blocs-portes doivent être équipés d'un regard vitré ayant un clair de vue à moins de 500 mm du sol fini

VARIANTES ADMISES

(1) Ce bloc-porte et son oculus en vitrage feuilleté sont conformes aux recommandations techniques du ministère de l'Éducation Nationale concernant les constructions scolaires. Ce document impose l'usage de dispositifs anti-pince-doigts sur les blocs-portes et l'emploi d'un vitrage de sécurité.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)